

El Watan – 4 février

Malgré les pressions subies par les organisateurs

La cause sahraouie fait irruption au Sénat français

Les amis du Front Polisario et des dizaines de militants des droits de l'homme ont réitéré «le droit du peuple sahraoui à son autodétermination» à l'occasion de la conférence internationale qui s'est tenue avant-hier au siège du Sénat français.

De notre correspondant

Initiée par Leila Aïchi, sénatrice de Paris, sous le thème «La mise en place d'un processus de protection de la population civile et le respect des droits de l'homme au Sahara occidental», cette journée de solidarité avec le peuple sahraoui «n'a pas plu à certains». «Le fait que ce colloque soit organisé au sein de ce palais de Luxembourg, en plein Sénat français, est tout un symbole. Nous avons subi des pressions terribles pour ne pas l'organiser. Moi je suis une femme libre, dans un pays de démocratie. J'organise le colloque que je veux», a lancé l'élue d'Europe-Ecologie les Verts avec assurance.

L'ouverture officielle des travaux a été une occasion pour Régine Villemont, présidente de l'Association des amis de la RASD/France, de «dénoncer le calvaire que vivent les détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines». «Nous appelons les autorités marocaines à libérer les 24 détenus de Gdeim Izik dont le procès a été ouvert le 1er février devant un tribunal militaire de Rabat. C'est une atteinte flagrante aux droits de l'homme.»

La position française critiquée

«Ce sont des civils. Ils ont le droit à un procès équitable au lieu de les passer devant la cour martiale», a-t-elle martelé. Un peu plus tard sur la tribune, les observateurs européens, qui se sont déplacés au Maroc et ont assisté à l'ouverture du procès, ont apporté leur témoignage : «Aussitôt ouvert, le procès a été reporté d'une semaine. L'environnement général était plutôt apaisé, mais les avocats de la défense ont dénoncé plusieurs lacunes ainsi que le peu de temps et de moyens qu'on leur a attribués afin de mener à bien leur mission. Nous avons remarqué aussi une présence exagérée de militaires et des dizaines d'éléments de sécurité en civil.»

Quant à Pierre Galand, président de la Coordination européenne de soutien au peuple sahraoui, il a pris comme cible, en usant de critiques piquantes, la position officielle de la France dans le conflit au Sahara occidental. «Nous lançons un message au gouvernement français. La France doit changer sa voie dans le sens de soutenir l'autodétermination du peuple sahraoui, au lieu de défendre le projet d'annexion comme l'a fait Chirac. Un petit pays comme le Maroc ne peut pas occuper un autre pays sans la complicité des grandes puissances occidentales, y compris la France», a déclaré le sénateur belge.

L'appel de Sidati et la pique de Galand

Dans ce sens, le ministre délégué de la RASD pour l'Europe, Mohamed Sidati, a recommandé à la France de «tenir une position plus respectable». «Nous espérons que la France prône au moins la neutralité. Nous demandons aux Français d'arrêter d'opposer leur veto pour que la Minurso puisse accomplir convenablement son travail et superviser la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés», a-t-il souligné. Et de conclure : «Actuellement, la France est complice du Maroc dans tout ce qui se passe contre le peuple sahraoui, car si sa position est plus respectable, le conflit serait réglé depuis longtemps.»

A son tour, la présidente de l'intergroupe parlementaire Algérie-RASD, Saïda Bounab, a rappelé «la position historique de l'Algérie en faveur du soutien à la lutte du peuple sahraoui pour la décolonisation et son autodétermination». La députée du FLN a ensuite critiqué les positions du Maroc et de la France par rapport à la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. «La légalité internationale est bafouée par le Maroc au Sahara occidental. Les observateurs internationaux ont enregistré des violations répétées des droits de l'homme : arrestations arbitraires, disparitions, forcées, agressions physiques, les viols, la torture et la spoliation des biens et des richesses naturelles du peuple sahraoui. La France, pourtant membre permanent du Conseil de sécurité, cautionne toutes ces atteintes à cause de sa position et son silence qui encourage l'impunité», a-t-elle lancé sans ménagement.

La Suède, premier soutien européen de la RASD

Parmi les soutiens européens les plus courageux de l'autodétermination au Sahara occidental, on trouve le Parlement suédois, premier et seul en Europe à avoir reconnu officiellement la RASD. «Je suis fier de parler au nom de mon pays qui a reconnu la RASD et le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui qui souffre de l'occupation marocaine. Certes, nous sommes un petit pays, mais nous œuvrons pour que d'autres pays comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne et la France nous suivent dans cette démarche», a indiqué le député suédois Jens Holm.

Par ailleurs, la fin du colloque a été couronnée par la lecture d'une déclaration commune des participants demandant «à la communauté internationale de soutenir davantage l'autodétermination du peuple sahraoui et l'arrêt immédiat de toutes les atteintes aux droits de l'homme commises par le Maroc contre des civils dans les territoires sahraouis occupés». Dans le même sillage, les sénatrices Leila Aïchi et Marie-Christine Blandin ont rendu public un communiqué réaffirmant «l'impérieux besoin d'une position impartiale de la France dans l'optique d'une sortie de crise durable» et affirmant que «la France, porte-étendard de la défense des droits de l'homme dans le monde, s'honorerait à favoriser une solution démocratique et éthique dans le respect du droit des peuples à l'autodétermination, comme le préconise la Minurso».

Samir Ghezlaoui

Source : http://www.elwatan.com/hebdo/france/la-cause-sahraouie-fait-irruption-au-senat-francais-04-02-2013-202012_155.php